



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fonctionnement des feux tricolores

Question écrite n° 41058

Texte de la question

M. Antoine Herth attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la question du fonctionnement des feux tricolores. De nombreuses personnes estiment en effet que le passage à l'orange de ces feux, avant le passage au vert, à l'instar de ce qui se fait en Allemagne ou au Royaume-Uni, par exemple, serait une bonne chose. Ce passage à l'orange permettrait d'atténuer la consommation des véhicules (en évitant un démarrage trop brutal) et permettrait aussi aux cyclistes de mieux anticiper le démarrage des véhicules. De nombreux feux provisoires, sur les chantiers notamment, mettent par ailleurs déjà en œuvre cette technique. Aussi, il souhaiterait connaître son sentiment à ce propos et notamment si un tel mode de fonctionnement des feux tricolores pourrait être appliqué sur les routes françaises.

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41058

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 septembre 2021](#), page 6801

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)